

Annexe 1
AAP 2026 pour projet 2027 et 2028

DOCUMENT DE CANDIDATURE

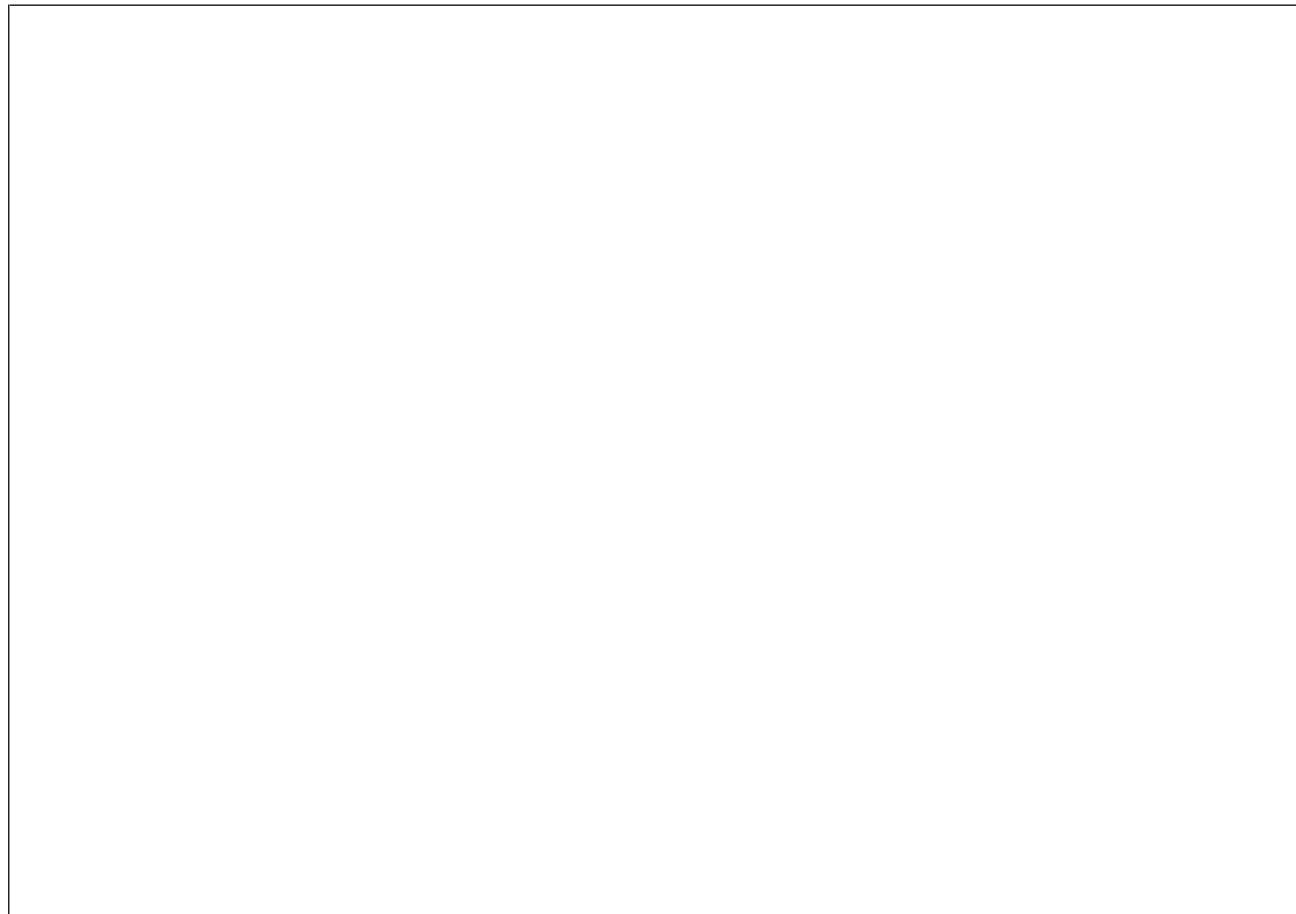
1. Identification précise du projet et de son porteur/ses porteurs

A) Identité du projet

Titre du projet:	
Acronyme (éventuellement):	
Mots clefs (maximum 5):	

B) Résumé (*10 lignes maximum*)

En cas de sélection, ce résumé sera publié sur le site internet de l'INSPÉ Lille HdF dans la rubrique Recherche



C) Identification du porteur (*coordinateur et unité de recherche*) du projet

Le coordinateur du projet doit être membre d'une unité de recherche des universités régionales du périmètre de l'Académie de Lille (UArtois, ULCO, ULille, UPHF).

Coordinateur (Nom, Prénom):	
Titre/Grade:	
Courriel:	
Téléphone:	
Institution de rattachement (Nom et adresse):	
UR de rattachement (identifiant EA UMR, nom et adresse):	
Directeur de l'UR(Nom,prénom et courriel de contact):	
Gestionnaire de l'UR (si Applicable - Nom, prénom, courriel):	
Tutelle de gestion de l'UR pour ce projet (Nom et adresse):	
Autres membres de l'UR impliqués dans le projet (Nom,prénom, titre, courriel):	

D) Identification des autres partenaires (*autant de fiches que de partenaires*)

Partenaire n°

Identité (Nom et statut) <i>Unité de recherche, école, établissement, délégation ou service académique, association, entreprise, :</i>	
Coordonnées:	
Expertise(s) du partenaire:	
Contact partenaire porteur (Nom, prénom):	
Titre / grade / fonction:	
Courriel:	
Autres membres du partenaire impliqués dans le projet (Nom, prénom, titre, courriel):	

Préciser l'état actuel du partenariat (*existant, en cours de construction, à construire...*) :

.....
.....
.....
.....

E) Références équipe projet : *porteur et partenaire(s)*

5 publications maximum du porteur et de l'équipe projet dans le domaine (liste et liens le cas échéant) :

2. Description du projet (3 pages maximum)

Faisant apparaître :

- Contexte (problématique, hypothèse de travail, résultats antérieurs...)
- Enjeux généraux du projet (originalité, intérêt du sujet...)
- Objectifs précis visés par le projet
- Cadre(s) théorique(s), méthodologie(s) et sources employées
- Résultats attendus
- Modalités pratiques de restitution, de valorisation et de diffusion des résultats (notamment auprès des publics de l'INSPÉ Lille HdF) - livrables
- Brève revue de la littérature existante

3. Grandes étapes et calendrier prévisionnel des tâches, livrables et jalons de réalisation du projet (1 page maximum)

L'aide financière accordée aux projets sélectionnés, dans le cadre de l'AAP Recherche en éducation 2026, sera exclusivement dédiée aux travaux du projet réalisables de janvier 2027 à décembre 2028.

Grandes étapes	Début prévisionnel	Fin prévisionnelle	Durée estimée

4. Budget prévisionnel et demande financière

L'aide financière accordée aux projets sélectionnés sera versée à l'unité de recherche porteuse du projet pour le compte de l'ensemble des partenaires :

- soit dans le cadre d'une convention signée entre l'INSPÉ Lille HdF et la tutelle de gestion de l'unité de recherche porteuse s'il ne s'agit pas de l'Université de Lille (versement sur facture)
- soit dans le cadre d'un contrat d'objectifs et de moyens entre l'INSPÉ Lille HdF et l'unité de recherche porteuse si elle est sous la tutelle de l'Université de Lille (versement via installation des crédits au sein de l'unité de recherche)

Les dépenses éligibles sont les dépenses exclusivement dédiées aux travaux du projet engagées et acquittées pendant la durée de la convention (janvier 2027 – décembre 2028). Il convient donc à l'unité de recherche gestionnaire de bien respecter les échéances du calendrier.

Le montant du financement total accordé par l'INSPÉ Lille HdF ne pourra pas dépasser 8 000 euros TTC par projet.

Critères d'éligibilité des dépenses :

- **Sont éligibles les dépenses suivantes :**
 - les frais de mission (transport, hébergement, restauration) ;
 - les prestations pour la recherche et pour la valorisation de la recherche (fournir un devis si possible) ;
 - les vacations ;
 - les gratifications de stage pour les stagiaires en Master 1 et 2 ;
 - les frais relatifs à l'organisation de séminaires, colloques, journées d'étude ;
 - le matériel consommable et/ou temporaire utile au projet de recherche (impressions dédiées, licence informatique temporaire...).
- **Ne sont pas éligibles les dépenses suivantes :**
 - les frais de gestion ;

- les dépenses relevant des frais généraux et du fonctionnement des laboratoires (petit matériel et fournitures, livres/documentation qui resteront de façon pérenne à l'unité de recherche, achat de livres pour les classes en remerciement de leur participation à l'étude, licences logiciel pérennes..) ;
- l'équipement (informatique - achat d'ordinateur ou de tablettes numériques - ou autre matériel qui restera de façon pérenne à l'unité de recherche) ;
- les prestations de relecture d'article et d'aide à la publication en langue étrangère

N.B – Prêt de matériel :

Le service recherche de l'INSPÉ Lille HdF pourra prêter au porteur de projet, en fonction des besoins, le matériel nécessaire à la réalisation du projet pour une durée allant jusqu'à 2 ans (soit la durée totale du projet). La liste du matériel empruntable auprès du service recherche est indiquée plus bas. Les prêts réalisés feront l'objet d'une contractualisation spécifique (charte d'emprunt).

N.B. – Autres aides possibles :

Le porteur de projet peut se rapprocher des services de la MESHS par exemple qui proposent ce type d'aide, via différents appels à manifestations et à projets.

➤ **Seront étudiées au cas par cas les dépenses suivantes :**

- les frais de participation à des colloques nationaux et/ou internationaux suivant la fonction des participants (porteur de projet ou autre membre du laboratoire) et le nombre de participants ;
- le financement d'ouvrage.

N.B. – Autres aides possibles

Dans certains cas un financement peut être sollicité auprès de la MESHS, de l'Université ou de la région (subvention régionale ValoRis par exemple).

A) Budget du projet et demande financière à l'INSPÉ Lille HdF

L'aide financière accordée aux projets sélectionnés sera exclusivement dédiée aux travaux du projet réalisables sur les années civiles 2027 et 2028. Le tableau budgétaire doit-être présenté à l'équilibre (Total dépenses = aide demandée à l'INSPÉ Lille HdF + cofinancements éventuels)

Demande d'emprunt de matériel auprès du service recherche de l'INSPÉ Lille HdF* :

OUI /NON

Liste :

** Matériel à disposition : enregistreurs/dictaphones, disques durs, tablettes numériques, caméras et trépieds (dans la limite des stocks de l'Institut).*

Tableau de dépenses à compléter en format Excel en annexe 1 bis

B) Autres renseignements financiers (détails des éventuels co-financements)

Les co-financements ne sont pas obligatoires mais ils démontrent le soutien et l'appui du projet par d'autres organismes financeurs. Les informations ci-dessous doivent être en phase avec la partie « Budget et demande financière, colonne co-financement » (ci-dessus).

Ce projet bénéficie-t-il d'un autre financement déjà obtenu ? oui non

- Si oui :

Type de financement	Ex fonds propres unite de recherche, aide région,BQR ,.....
Nom du financeur	
Dispositif de financement	
Montant	
Dépenses éligibles	

Ce projet fait-il l'objet d'une autre demande de financement en cours ? oui non

- Si oui :

Type de financement	Ex fonds propres unite de recherche, aide région,BQR,.....
Nom du financeur	
Dispositif de financement	
Montant	
Dépenses éligibles	

Ce projet va t-il faire l'objet d'une demande de financement à venir?

oui non

- #### ■ Si oui :

Type de financement	Ex fonds propres unite de recherche, aide région,BQR,.....
Nom du financeur	
Dispositif de financement	
Montant	
Dépenses éligibles	

C) Etablissement qui assurera la gestion financière du projet

Etablissement :	
Agent Comptable :	
Adresse:	
Tél :	
Mél :	

Responsable du suivi financier	
Adresse:	
Tél :	
Mél :	

Identification bancaire	
Banque	
Titulaire du compte	
Domiciliation	
N° de compte	
Code banque	
Clé RIB	
Code Guichet	

L'établissement gestionnaire est-il assujetti à la TVA ? oui non

5. Demande complémentaire d'appui ou d'accompagnement par l'INSPÉ Lille HdF

Au-delà des aides financières accordées par l'INSPÉ Lille HdF dans le cadre des dispositifs d'AAP, l'INSPÉ Lille HdF via ses différents services (service recherche et innovation pédagogique, communication, patrimoine...) s'efforce de vous accompagner dans vos projets de recherche pour contribuer au développement d'une recherche en éducation répondant aux besoins de notre territoire, à son rayonnement et au transfert des résultats de cette recherche.

Aussi précisez vos éventuels besoins complémentaires ou questions : mise à disposition de salles, amphithéâtre, captation vidéo, mise en relation avec les services ou délégations académiques référents...

.....
.....
.....
.....

Date et lieu Nom et Signature* du porteur de projet	Date et lieu Nom et Signature* du directeur d'unité de recherche

*En l'absence de ces **2** signatures le projet ne sera pas évalué

CONTACT :

inspe-recherche@univ-lille.fr

03 20 79 87 39